

Yvan Tourjansky

Président de l'URPS kiné IDF

Secrétaire général de l'association inter URPS francilienne

Vice-président du syndicat national des kinésithérapeutes

Membre de la chambre disciplinaire de l'Ordre des kinésithérapeutes

Conseiller municipal LREM, délégué à la santé de la ville de Meudon (92)

president@urps-mk-idf.org - 06 60 71 45 41

Monsieur le Ministre Olivier Véran
Ministère des Solidarités et de la Santé
14, Avenue Duquesne
75700 Paris

Paris, le 13 juillet 2020

Objet : Demande de rendez-vous

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur les propositions qui ont été faites par vos services aux syndicats libéraux représentatifs concernant les prochaines élections URPS.

A cette occasion, je souhaite également attirer votre attention sur l'inégalité des ressources des URPS pour remplir leurs missions, issues du même article du Code de la santé publique, sur les montants et le statut des indemnités des membres des URPS.

Pour commencer, je vous rappelle que certaines URPS sont soumises à élection et d'autres à nomination. Concernant celles qui sont soumises à élection, les 2 premières mandatures ont vu les élections organisées au niveau régionale, sous l'égide de l'ARS en partenariat avec les URPS. Le financement de ces élections a été imputé aux URPS après la réalisation de celles-ci et après que les dotations des URPS aient été versées par l'ACOSS.

Lors des élections de 2015, des retards, dus à des grèves de la poste ont été constatés. Ils ont perturbé le scrutin dans certaines régions et donc diminué le % de votants qui est un marqueur de la représentation et de la démocratie.

C'est notamment pour cela que nous avons accepté en 2017 le principe d'un vote électronique afin d'augmenter le nombre de votants et de réduire les coûts par la dématérialisation du vote.

Les propositions des services du ministère vont à l'inverse de ce que nous souhaitons et c'est ce qui me pousse à vous alerter. En effet, le coût est en moyenne multiplié par 2 et les propositions de transmission du matériel de vote et de propagande électorale nous laisse à penser que le nombre de votants va certainement chuter au regard notamment de l'expérience qui nous a été donné par les dernières élections ordinales dématérialisées pour les kinésithérapeutes.

Par ailleurs, concernant le financement des URPS et le financement des élections, je vous rappelle que nous subissons une inégalité de financement allant du simple au quintuple en faveur des médecins et du simple au triple en faveur des pharmaciens et des dentistes par rapport aux autres URPS.

Comment alors répondre à nos missions et particulièrement lors de cette fin d'année 2021 si la crise revient et que nous n'avons pas la trésorerie pour finir l'année, avec cette ponction du financement des élections 2021.

Nous devons avoir un rendez-vous avec Monsieur Lavigne, Inspecteur IGAS qui a en charge ces élections, avec la DSS. Le temps passe et ni en Visio ni en présentiel un contact n'a eu lieu. Aucun RDV n'est prévu alors que le décret est déjà écrit et presque paru au journal officiel.

Aussi, je sollicite un rendez-vous afin de pouvoir échanger sur cette situation et trouver une solution permettant de poursuivre notre action auprès des kinésithérapeutes. J'ai matérialisé dans le document ci-joint, ce que nous avons fait pendant ces derniers mois.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, de ma considération.

Yvan TOURJANSKY

Président

